



PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2023-2029

Service de l'environnement

Commission de l'environnement et de la lutte
aux changements climatiques

Septembre 2022



CONTEXTE

- 30 mars 2021 : Démarrage du processus de révision du PGMR
- 31 janvier 2022 : Adoption du projet de PGMR 2023-2029 par le conseil municipal (CM-2022-75)
- Printemps 2022 : Processus de consultation pour la révision du PGMR
 - 3 mai 2022 : Présentation du projet de PGMR 2023-2029 à la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques (CELCC) pour fin de consultation



OBJECTIF

- Informer les membres de la CELCC des résultats des consultations publiques dans le cadre de la révision du PGMR



PLAN DE PRÉSENTATION

- Processus de révision du PGMR;
- Processus de consultation
- Rapport de consultation
- Modification du projet de PGMR
- Cadre financier modifié
- Portrait gatinois 2029
- Recommandation





Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

- Outil de planification encadré par la Loi sur la qualité de l'environnement
- Cohérence avec la Politique québécoise de GMR

PROCESSUS DE RÉVISION

2021

Démarrage
de la
révision

| Mars 2021 |
Présentation de processus
de révision au comité plénier

Concertation
Études
techniques

| Janvier à octobre 2021 |
• Rencontre avec parties
prenantes et citoyens
• Études préparatoires

Orientations
et objectifs

| Juillet 2021 |
Présentation des orientations
et objectifs au comité plénier

Rédaction
projet de
PGMR

| Été-automne 2021 |
• Description des mesures,
programmes à offrir pour
atteindre les objectifs
• Rédaction du projet de PGMR

2022

Adoption
du projet
de PGMR

| Hiver 2022 |
Adoption du projet de
PGMR le 31 janvier
2022

Consultations
publiques

| Printemps 2022 |
Tenue des consultations publiques
(au moins une assemblée publique)

PGMR
modifié

| Été-automne 2022 |
• Modification du projet de PGMR
• Diffusion du rapport de consultation
• Présentation à la CELCC et au comité plénier

PGMR

| D'ici début 2023 |
• Envoi du PGMR modifié au MELCC
• 120 jours pour avis de conformité
• Modifications s'il y a lieu
• Adoption par règlement municipal

PROCESSUS DE CONSULTATION

1. Avis public et diffusion du projet de PGMR (11 avril)

- Communiqué de presse
- Sommaire du document (traduit en anglais)
- Documents disponibles en ligne et en version imprimée dans les 5 centres de services et les 11 bibliothèques municipales



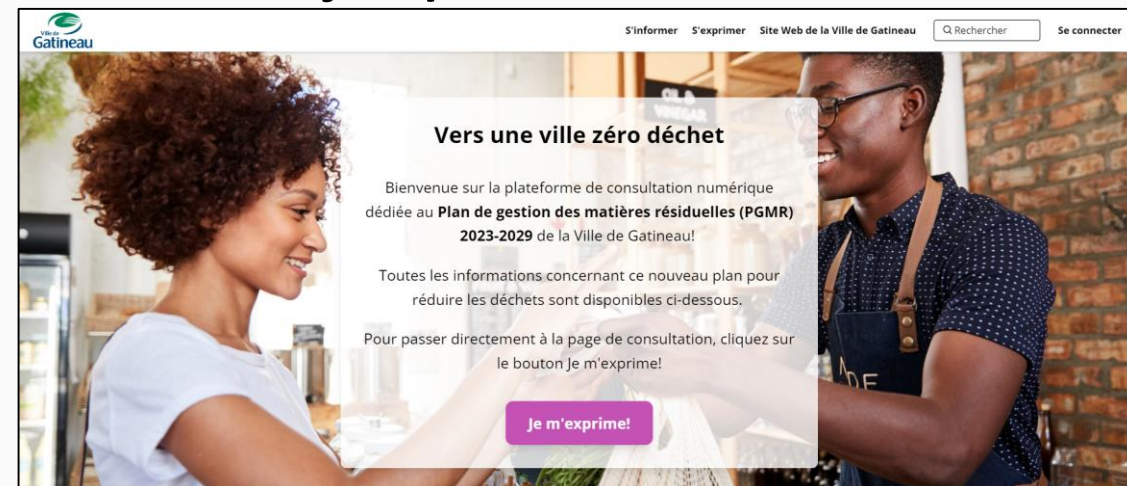
PROCESSUS DE CONSULTATION (suite)

2. Séance d'information virtuelle (27 avril)

- 31 participants
- Présentation de la démarche de révision et du projet de PGMR
- Opportunité pour les citoyens de poser des questions aux six représentants de la Ville présents

3. Plateforme de consultation numérique (27 avril au 1^{er} juin)

- 2 400 visites
- Quatre outils de participation
- 940 répondants au questionnaire
- Monitoring de la plateforme par trois représentants de la Ville



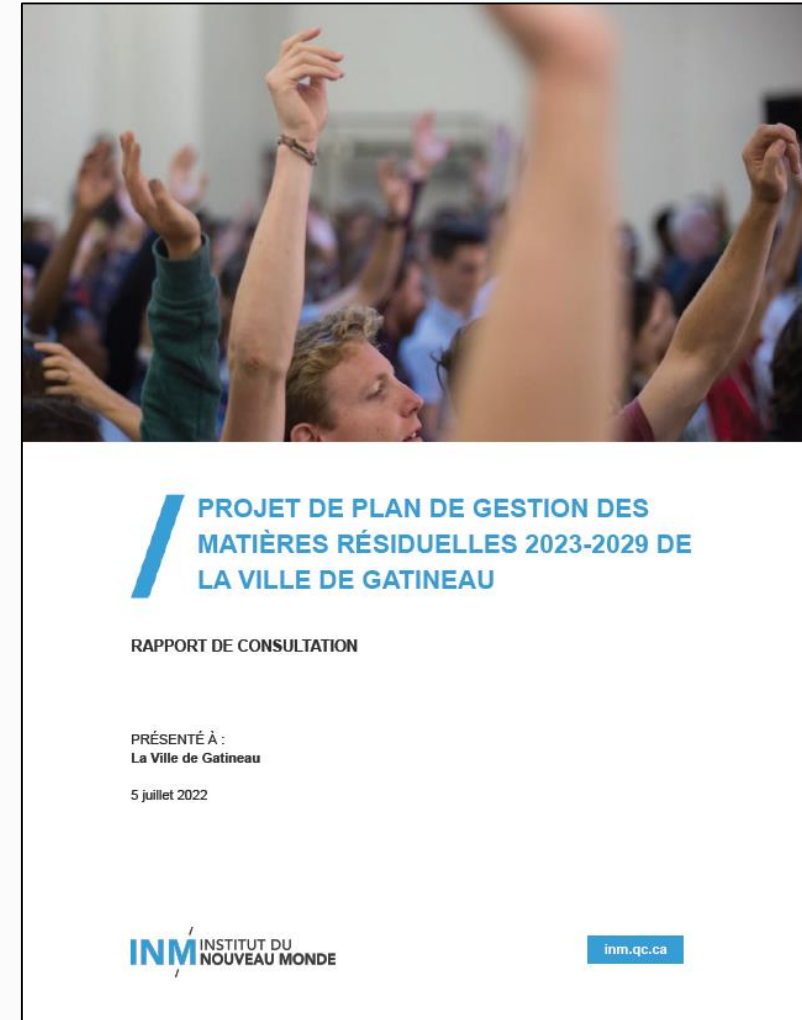
PROCESSUS DE CONSULTATION (suite)

- 4. Présentation à la CELCC à des fins de consultation (3 mai)**
- 5. Réception des mémoires (mai-juin)**
 - 15 mémoires reçus de 6 citoyens et 9 organismes
- 6. Assemblées publiques (25 et 26 mai)**
 - Citoyens et OBNL : 3 mémoires présentés, commentaires des participants
 - Industries, commerces et institutions (ICI) et industrie de la construction : 3 mémoires présentés, commentaires des participants
- 7. Atelier avec les membres de tous les comités et commissions de la Ville de Gatineau (16 juin)**
 - 38 participants
- 8. Tournée des services municipaux (juin)**
 - 13 services municipaux informés et rencontrés



RAPPORT DE CONSULTATION

- Rapport rédigé par l'organisation Institut du Nouveau Monde et révisé par la Ville
- Intégration des commentaires reçus dans le cadre des activités de consultation
- Obligation de rendre le rapport public suite à sa transmission au conseil municipal (article 53.15 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*)

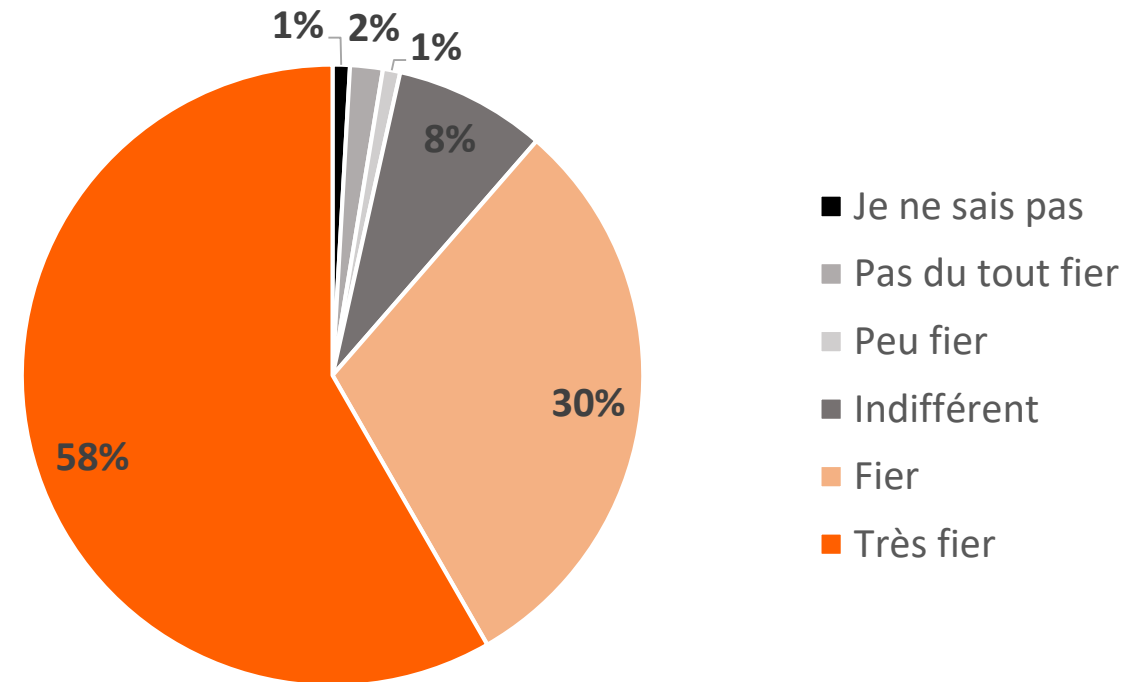


RAPPORT DE CONSULTATION (suite)

Constats généraux

- Le projet de PGMR et son plan d'action sont **fortement appuyés** par la population gatinoise;
- Les **Gatinoises et Gatinois sont fiers** d'habiter une ville performante qui réduit ses déchets.

En 2020, la Ville de Gatineau s'est hissée au premier rang des grandes villes du Québec qui produisent le moins de déchets par habitant. Est-ce que ceci génère chez vous un sentiment de fierté?



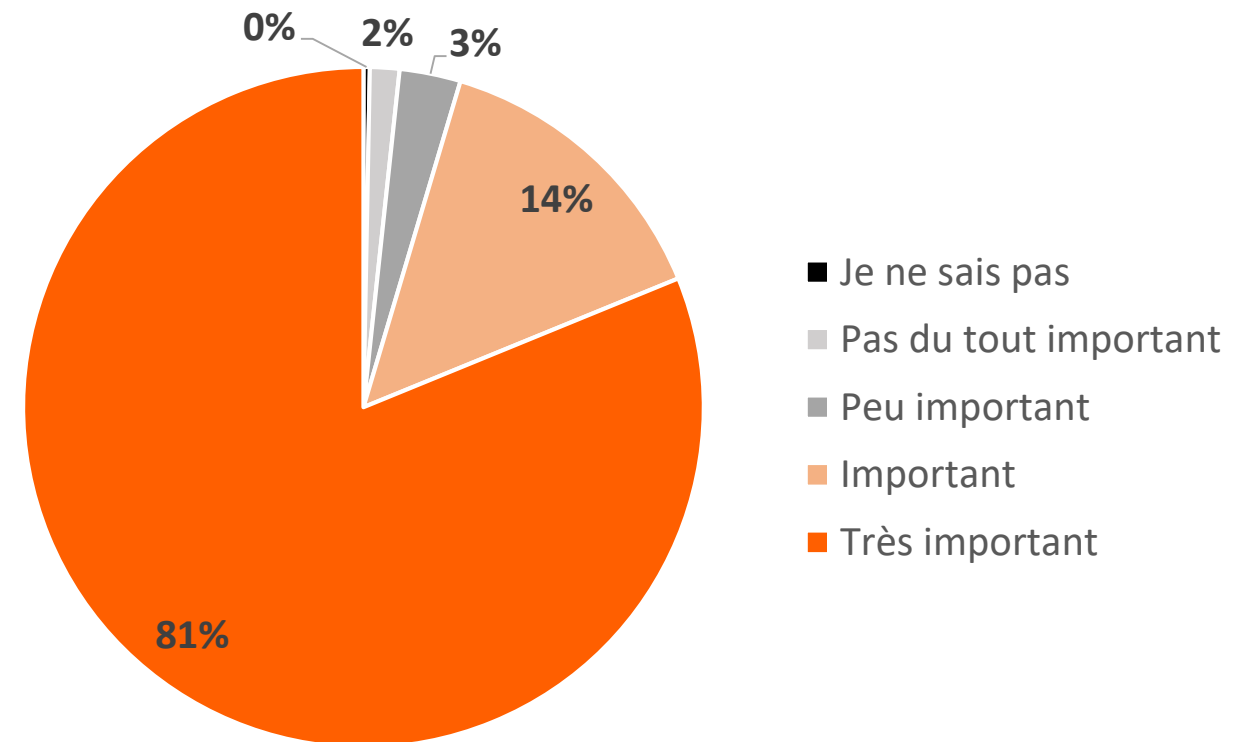
Source : Questionnaire en ligne, révision du PGMR, juin 2022

RAPPORT DE CONSULTATION (suite)

Constats généraux

- Les citoyens considèrent qu'une bonne gestion des matières résiduelles est nécessaire dans la **lutte aux changements climatiques**

Croyez-vous qu'une bonne gestion des matières résiduelles est nécessaire dans la lutte aux changements climatiques?



Source : Questionnaire en ligne, révision du PGMR, juin 2022



MODIFICATION DU PROJET DE PGMR

Demande #1 : Les citoyens veulent **réduire leurs déchets à la source**. Ils désirent que la Ville adresse certains enjeux, dont :

- le suremballage;
- les plastiques non recyclables comme le styromousse;
- les imprimés publicitaires non ciblés;
- l'utilisation de produits à usage unique dont les couches jetables et produits d'hygiène féminine.

Le projet de PGMR 2023-2029 répond à cette demande dans le cadre des actions 1 à 5, avec modifications aux actions 3 et 5.



MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Modifications en réponse à la demande #1 :

Action 03 Soutenir financièrement les organismes de réduction et réemploi du territoire

→ *Augmentation du budget annuel pour le soutien aux organismes.*

Action 05 Encadrer la vente et la distribution de certains produits à usage unique

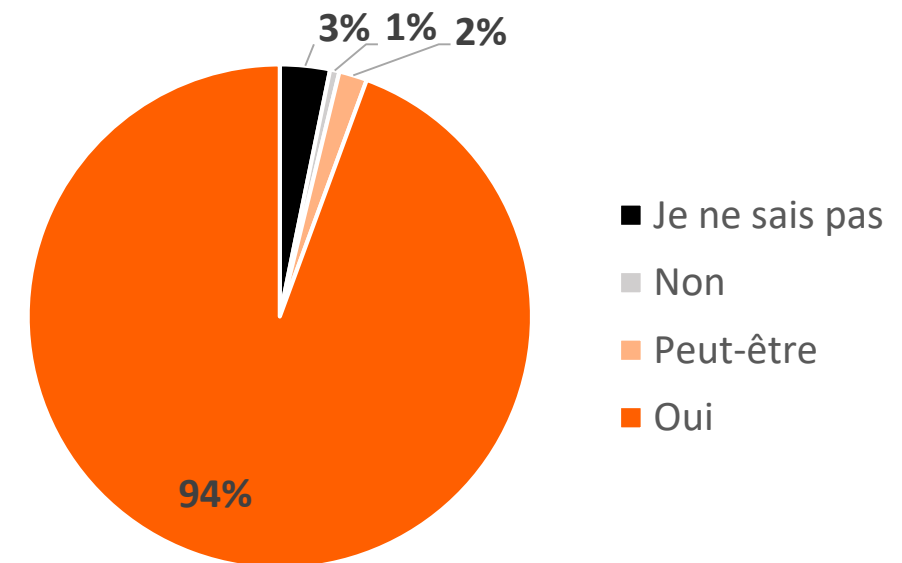
→ *Action ajustée à la suite de l'annonce des bannissements fédéraux pour 6 plastiques à usage unique dont le styromousse. Ajout d'une étude réglementaire sur l'encadrement des publicités non ciblées.*

MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Demande #2 : Les citoyens **appuient fortement l'offre d'un service municipal** de collecte de matières compostables et recyclables aux entreprises. Ils appuient également une **réglementation** obligeant les ICI à recycler et composter. Ils souhaitent que la Ville assure le rôle d'**accompagnateur** auprès des ICI dans la mise en œuvre de bonnes pratiques de GMR.

Le projet de PGMR 2023-2029 répond à cette demande dans le cadre des actions 13, 14 et 15, sans modification au plan d'action.

L'action phare du PGMR 2023-2029 vise à offrir un service municipal de collecte des matières compostables et recyclables aux entreprises. Êtes-vous en accord avec cette proposition?



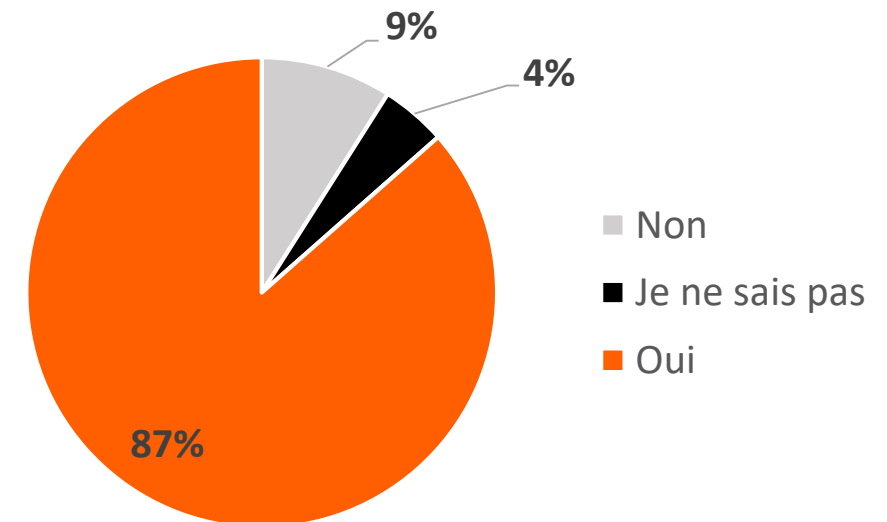
Source : Questionnaire en ligne, révision du PGMR, juin 2022

MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Demande #3 : Les citoyens croient que les occupants de multilogements devraient recycler et composter davantage. Les **incitatifs réglementaires et tarifaires** peuvent compléter les mesures de **sensibilisation** lorsque nécessaire.

Le projet de PGMR 2023-2029 répond à cette préoccupation dans le cadre des actions 16, 17 et 19, sans modification au plan d'action.

Croyez-vous que les multilogements qui ont un conteneur à déchets devraient être limités dans la quantité de déchets qu'ils génèrent, comme c'est le cas pour les résidences de Gatineau desservies par un bac gris?



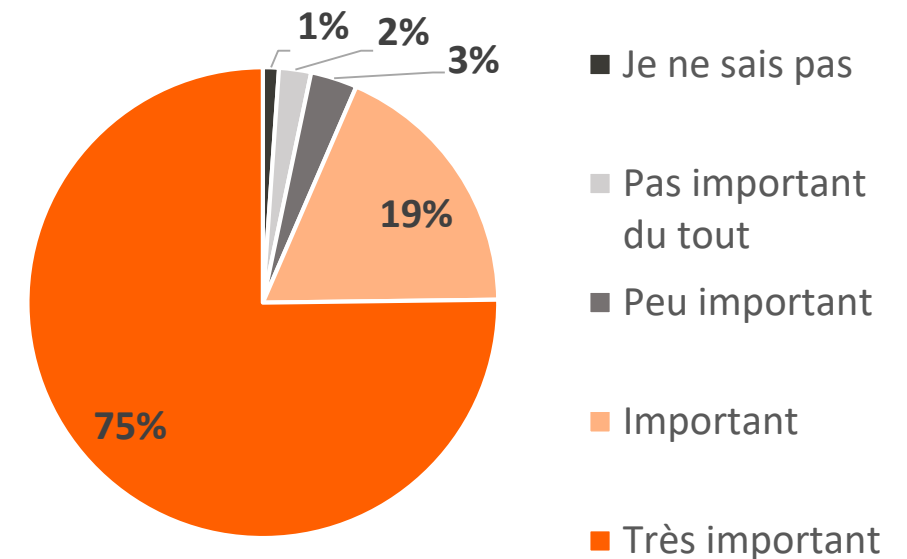
Source : Questionnaire en ligne, révision du PGMR, juin 2022

MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Demande #4 : Les citoyens désirent que la Ville fasse preuve d'**exemplarité** et soit un modèle à suivre pour les autres ICI du territoire. Cela s'applique autant dans les petits et grands événements que la Ville soutient, dans les aires publiques et bâtiments municipaux que dans les contrats et opérations municipales.

Le projet de PGMR 2023-2029 répond à cette préoccupation dans le cadre des actions 8 à 12, 21, 22 et 29, avec modifications aux actions 21 et 22.

*Quel niveau d'importance accordez-vous à ce que la **Ville de Gatineau** fasse preuve d'**exemplarité** en gestion des matières résiduelles et soit ainsi un **modèle à suivre** auprès des ICI sur son territoire?*



Source : Questionnaire en ligne, révision du PGMR, juin 2022



MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Modifications en réponse à la demande #4 :

Action 21 Contribuer au développement de débouchés régionaux pour les résidus de CRD respectant la hiérarchie des 3RV-E

→ Ajout d'une étude pour optimiser la gestion de certaines matières résiduelles municipales.

Action 22 Intégrer des clauses de performance en GMR et de traçabilité des matières résiduelles aux devis municipaux

→ Ajout d'une étude sur les meilleures pratiques et mécanismes de traçabilité des matières résiduelles dans les contrats municipaux et ajout de ressources humaines pour faire le suivi.



MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Rappel de la liste des actions prévues au projet de PGMR 2023-2029 modifié

1. Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source et le réemploi auprès des citoyens;
2. Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source auprès des ICI;
3. **Soutenir financièrement les organismes de réduction et réemploi du territoire;**
4. Augmenter la récupération des textiles et en interdire l'élimination;
5. **Encadrer la vente et la distribution de certains produits à usage unique;**
6. Encadrer les ICI afin de lutter contre le gaspillage alimentaire;
7. Encadrer les ICI afin de lutter contre le gaspillage vestimentaire;
8. Élaborer et déployer la feuille de route pour la transition vers l'économie circulaire;
9. Déployer un programme d'ISÉ interne et des services d'expertise-conseil sur la GMR;
10. Optimiser la collecte des matières résiduelles dans les aires publiques et bâtiments municipaux;



*Texte en rouge : action modifiée

MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Rappel de la liste des actions prévues au projet de PGMR 2023-2029 **modifié**

11. Faciliter la gestion des matières résiduelles des organismes soutenus par la Ville de Gatineau;
12. Développer et mettre en œuvre un PGMR organisationnel;
13. Déployer des campagnes d'ISÉ pour favoriser la participation aux collectes de matières compostables et recyclables du secteur ICI;
14. Offrir un service municipal de collecte des matières compostables et recyclables pour les ICI;
15. Réglementer afin de rendre obligatoire les collectes des matières compostables et recyclables pour les ICI;
16. Déployer des campagnes de changements de comportements adaptées aux publics cibles pour le secteur résidentiel;
17. Renforcer la participation aux programmes de collectes et les meilleures pratiques dans les multilogements;
18. Optimiser le service de collecte d'encombrants;
19. Poursuivre le déploiement des incitatifs tarifaires à la réduction des ordures ménagères;
20. Informer et accompagner les ICI du secteur de la CRD sur les meilleures pratiques de gestion des résidus CRD;

*Texte en rouge : action modifiée



MODIFICATION DU PROJET DE PGMR (suite)

Rappel de la liste des actions prévues au projet de PGMR 2023-2029 **modifié**

21. Contribuer au développement de débouchés régionaux pour les résidus de CRD respectant la hiérarchie des 3RV-É;
22. Intégrer des clauses de performance en GMR et de traçabilité des matières résiduelles aux devis municipaux;
23. Réglementer afin d'obliger le tri et la valorisation des résidus de CRD;
24. Soutenir le développement d'une solution régionale de valorisation des déchets;
25. Poursuivre l'optimisation du réseau d'écocentres existant;
26. Bonifier le réseau d'écocentres de Gatineau;
27. Augmenter l'accessibilité à des points de dépôt de piles et produits électroniques;
28. Faciliter et soutenir le déploiement de solutions pour le secteur du réemploi;
29. Contribuer à la planification des sites d'entreposage des résidus de CRD municipaux;
30. Assurer le suivi et la reddition de comptes liés au PGMR.

*Texte en rouge : action modifiée

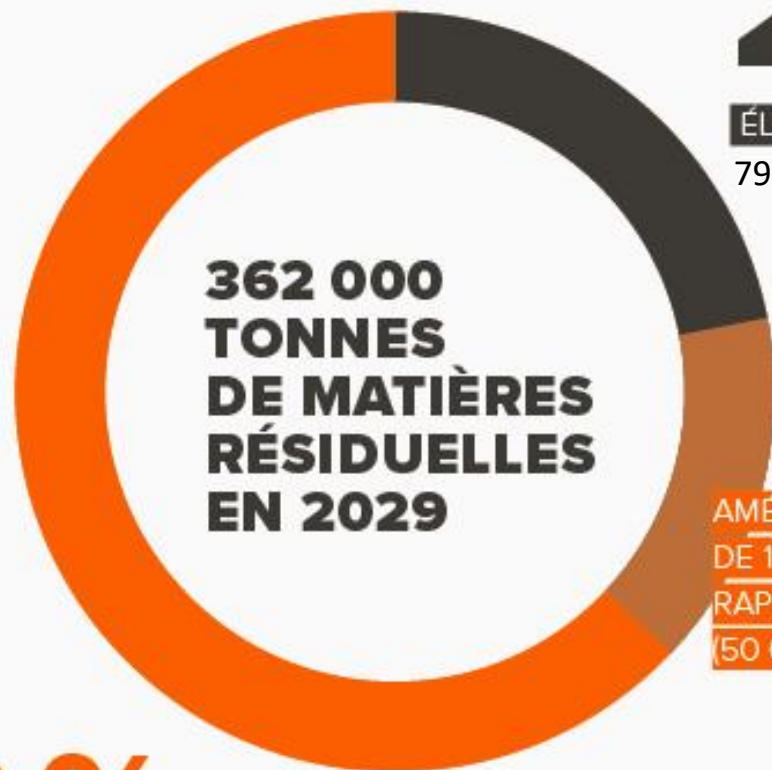


CADRE FINANCIER MODIFIÉ

- **Tournée des services municipaux réalisée en juin :**
 - Adaptation des mesures prévues selon les besoins des services;
 - Évaluation des ressources humaines et financières nécessaires pour la mise en œuvre des actions.
- **Cadre financier modifié à la suite des consultations.**
- **Budget nécessaire à la mise en œuvre du PGMR pour l'année 2023 sera soumis à l'étude du budget 2023.**

PORTRAIT GATINOIS 2029

(TERRITOIRE = RÉSIDENTIEL + ICI + CRD)



22 %

ÉLIMINATION

79 000 tonnes



AMÉLIORATION

DE 15 % PAR

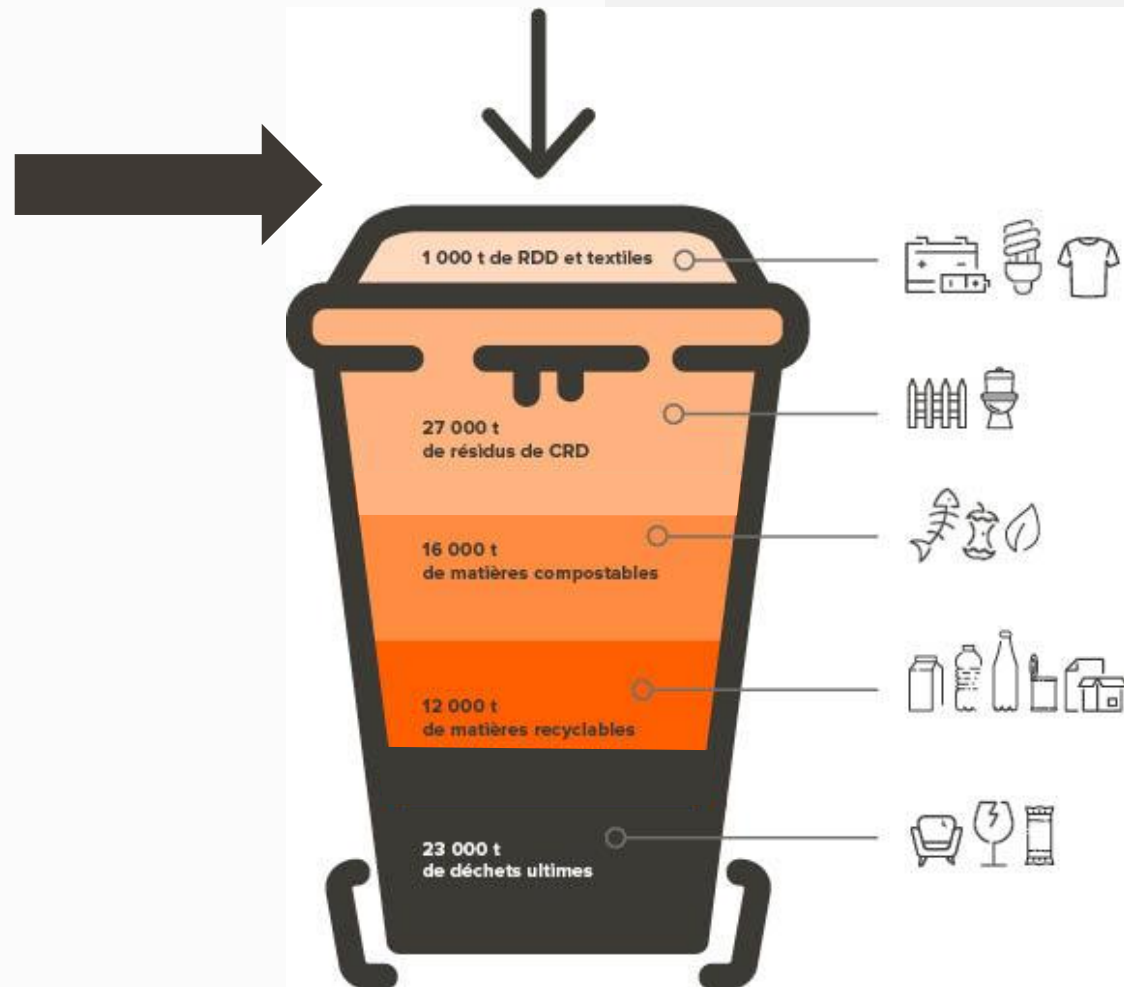
RAPPORT À 2020

(50 000 TONNES)

78 %

RÉCUPÉRATION

282 000 tonnes



2021

2022

Processus de révision

Démarrage
de la
révision

| Mars 2021 |
Présentation de processus
de révision

Adoption
du projet
de PGMR

| Hiver 2022 |
Adoption du projet de
PGMR

Concertation
Études
techniques

| Janvier à octobre 2021 |
• Rencontre avec parties
prenantes et citoyens
• Études préparatoires

Consultations
publiques

| Printemps 2022 |
Ville de Gatineau en charge des
consultations publiques
(au moins une assemblée publique)

Orientations
et objectifs

| Juillet 2021 |
Présentation des orientations
et objectifs

PGMR
modifié

| Été-automne 2022 |
• Modification du projet de PGMR
• Diffusion du rapport des consultations
• Présentation à la CELCC et au comité plénier

Rédaction
projet de
PGMR

| Été-automne 2021 |
• Description des mesures,
programmes à offrir pour
atteindre les objectifs
• Projet de PGMR

PGMR

| D'ici début 2023 |
• Envoi du PGMR modifié au MELCC
• 120 jours pour avis de conformité
• Modifications s'il y a lieu
• Adoption par règlement municipal

RECOMMANDATION

R-CELCC-2022-09-14/01

Approuver le projet de PGMR modifié 2023-2029 de la Ville de Gatineau.



**VERS
UNE VILLE
ZÉR Ville de
Gatineau
DÉCHET**



PÉRIODE DE QUESTIONS

Merci de votre participation!

